

Matière première liquide pour aliments des volailles, gibier, porcins, veaux, cheveaux et agneaux

**↑** COMPOSITION EN MATIÈRES PREMIÈRES

Produit issu de la germination et fermentation lactique de grains d'orge issus de l'agriculture biologique. Procédé exclusif FAP (Facteur d'Assimilation Process).



# **▼ CONSTITUANTS ANALYTIQUES (EN %)**

Humidité	98 %
Protéines brutes	0,5 %
Cellulose brute	< 0,5 %
Matières grasses brutes	0,10 %
Cendres brutes	0,10 %
Lysine	0,02 %
Sodium	0,01 %
Méthionine	0,01 %
Magnésium	0,01 %
Méthionine	0,01 %

### **▼ MODE D'EMPLOI**

**Volailles et gibier**: 2 à 3 ml/l d'eau pendant 5 à 7 jours.

**Porcins**: 5 à 10 ml jusqu'à 8 jours dans la machine à soupe ou l'eau.

**Veaux**: 3 à 10 ml matin et soir pendant 2 à 10 jours à diluer dans le lait ou l'eau.

**Chevreaux et Agneaux**: 2 ml/ jour matin et soir pendant 2 à 10 jours à diluer dans le lait ou l'eau.

Demander conseil à votre vétérinaire.

# **▼ RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES**

Ne pas agiter le bidon avant emploi. Ne prélever que le surnageant sans le dépôt. Important: des modifications d'odeur, de coloration et de gonflement du bidon peuvent se produire sans altération de l'efficacité du produit.

### **→ PRÉSENTATIONS**

Bidon de 1-5 litres

## **→ CONSERVATION**

À conserver dans un endroit frais et sec à l'abris de la lumière.

Matière première pour volailles, gibier, porcins, veaux, chevreaux et agneaux issue de l'agriculture biologique conformément au règlement (UE) n° 2018/848.

#### Certifié par :



FR BIO 10 France Agriculture

100 % de la matière sèche constituée par des matières premières provenant de l'agriculture biologique.

0 % de matière sèche constituée par des matières premières provenant de produit en conversion vers l'agriculture biologique. 100 % de matière sèche constituée par des matières premières d'origine agricole.



